



## Première demande de titre de séjour de plein droit

-----  
Par Dandan

Je suis un algérien en France titulaire d'un visa salarié et contrat CDI mon dossier de demande de titre de séjour est en instruction depuis 4 mois sans aucun retour de la préfecture (RDV), Mon employeur n'a pas respecté le contrat, faute grave est ce que je peux changer l'employeur, et si oui est ce qu'il y aura un problème sur ma demande de titre de séjour ou non.

Merci pour votre aide